



Garde de mon fils chez son parrain et sa marraine

Par **amandine60160**, le **01/07/2008** à **12:37**

voila mon fils et agee de 10 mois je risque de me le faire placer pour des ragot qui on ete loin. je souhaiterai avant se placement le confier a son parrain et sa marraine comment pourrai je faire et qu elle demarge je doit faire car je n es pas envie que mon fils grandissent dans un foyer merci de votre reponse une maman super bouversee

Par **Tisuisse**, le **01/07/2008** à **14:16**

Si vous nous racontiez le pourquoi de ce placement possible ? Où est le papa de cet enfant ? et ses grand-parents ?

Avant tout jugement de placement, vous pouvez confier votre enfant à qui bon vous semble et en qui vous avez confiance mais, une fois le jugement rendu, hors de question de ne pas l'appliquer si vous ne voulez pas enfreindre la loi et subir les foudres de la justice. Cependant, j'espère que ce parrain et cette marraine n'habitent pas à l'étranger parce que, là, ce sera une affaire judiciaire internationale avec de plus sérieuses conséquences pour vous et pour les hébergeurs de votre enfant.